

Comité Technique Système d'Information

Réunion du 14 mai 2013, DREAL Ajaccio

Etaient présents :

Yves-Marie Renaud	SGAC	
Stéphane Carles	OEC	carles@oec.fr
Jacques Nicolau	DREAL	jacques.Nicolau@developpement-durable.gouv.fr
Georges Winterstein	DREAL	georges.winterstein@developpement-durable.gouv.fr
Nicolas Lomellini	DREAL	nicolas.lomellini@developpement-durable.gouv.fr
Corinne Strady	DDTM 2A	corine.strady@corse-du-sud.gouv.fr
Antoine Frumholtz	DRAAF	antoine.frumholtz@agriculture.gouv.fr
Stéphane Chedeville	DRAAF	stephane.chedeville@agriculture.gouv.fr
Frank Pothier	AERMC	Frank.POTHIER@eaurmc.fr
Céline Léandri	DRAC	celine.leandri@culture.gouv.fr
Thierry Olive	DRJSCS	thierry.olive@drjscs.gouv.fr
Christophe Lemonnier	DRJSCS	christophe.lemonnier@drjscs.gouv.fr
Laurent Riche	ONF	laurent.riche@onf.fr
Joanne Carli	ODARC	joanne.carli@odarc.fr
Lionel Gaudiot	IGN	

Etaient excusés : Karen Thorre (DDTM 2B), Joseph Salvini (OEC) ; ADEME

Etaient absents : représentants de l'OEHC

Ordre du jour :

- Présentations d'applications ou de dispositifs géomatiques :
 - ODARC : GeODARC
 - ODDC : nouvelles fonctionnalités du portail cartographique
 - DREAL : présentation du logiciel SIG libre QGIS et de l'application internet "accidents"
 - OEC : portail cartographique de l'OEC
 - DRAC : Atlas des patrimoines
 - DRJSCS : GeoSport
 - Agence de l'eau : Système d'Information sur l'Eau
- Présentation des modalités de diffusion des référentiels du RGE par l'IGN
- Point d'étape du SDEDDADC

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse.

O.E.C - Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE Tel : 04.95.45.04.00 Fax : 04.95.45.04.01
 DREAL – 19 cours Napoléon, Bât D BP334 - 20000 AJACCIO Tel : 04.95.51.79.70 Fax : 04.95.51.79.89

- Questions diverses.

Les représentants de l'ODDC remercient l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion et ouvrent la séance :

1) Présentations

Les présentations complètes sont annexées au présent document

➤ ODARC - GéODARC

<http://observatoire-v.ac-corse.fr/geodarc/>



Voir la suite de la présentation en annexe

J. CARLI explique que l'application répond à différents publics : besoins propres de l'ODARC, exploitants (1/3 des connexions) et bureaux d'études.

Ces derniers sont satisfaits de la mise à disposition de la donnée en WMS.

La réflexion pour une version V2 est lancée.

J. NICOLAU profite de cette présentation pour porter à connaissance le lancement d'une étude dans le cadre de l'Observatoire du Développement Durable de la Corse (ODDC) sur la consommation des terres par l'urbanisation.

➤ ODDC – Atlas et catalogue

<http://observatoire-v.ac-corse.fr/CatalogAtlas/>

L'outil a été mis en ligne en même temps que le nouveau site de l'Observatoire du Développement Durable. Les fonctionnalités suivantes ont été ajoutées au mois de mai :



Nouvelles fonctionnalités du portail cartographique de l'ODD

Depuis le 1er mai 2013

- Intégration de services WFS
- Intégration d'un moteur de recherche dans l'atlas cartographique
- Intégration des noms des organismes producteurs des données dans l'atlas cartographique

Perspectives futures ...

Des formations à l'utilisation de l'outil sont proposées aux partenaires de l'ODDC.

➤ **DREAL - QGIS**

Quantum GIS (QGIS) est un logiciel de SIG publié sous la licence publique générale (GNU GPL). Il peut interroger des services de consultation de données WMS et de téléchargement WFS comme ceux du portail cartographique de l'ODD.

L'utilisation de ces services par intermédiaire de logiciel libre, comme QGIS, ouvre des perspectives intéressantes dans la diffusion et l'utilisation de la donnée géographique par le public.

Pour les services de l'Etat la décision d'utiliser QGIS a été prise au sein des ministères de l'Ecologie et de l'Agriculture.

Des formations sont proposées en DREAL et DDTM 2B.

Plus d'informations sur le logiciel libre et gratuit Qgis : <http://www.qgis.org/fr.html>

➤ **DREAL - application internet “accidents”**

<http://observatoire-v.ac-corse.fr/ORSR/accidents.asp?annee=2010>

L'utilisation de l'application permet à des non-géomaticiens de saisir de l'information géolocalisée directement exploitée sous formes statistiques et cartographiques sans intervention humaine.

G. Winterstein explique que cela permet de limiter les manipulations entre les observatoires départementaux situés en DDTM et l'observatoire régional mission de la DREAL.

<http://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-regional-de-la-r249.html>

➤ **OEC – Atlas cartographique**

<http://carto.oec.fr/oec/authent.inc.php>



L'application, développée en open-source, a d'abord comme objectif de servir d'outil cartographique pour les agents de l'OEC et de permettre aux autorités publiques et grand public d'accéder facilement aux informations. Pour ce faire une des fonctionnalités de l'outil permet d'afficher rapidement la cartographie centrée sur une commune particulière.

S. CARLES indique qu'un module d'extraction permet le téléchargement de la données (cf 3).

➤ DRAC – Atlas des Patrimoines
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk>



L'ATLAS DES PATRIMOINES

Partager les connaissances pour la gestion des territoires

Voir la suite de la présentation en annexe

L'application dispose d'une interface internet destinée à la diffusion de l'information et interne pour les besoins des services du ministère de la Culture.

Par contre il n'est pas pour l'instant prévu un accès intermédiaire pour les services de l'Etat ou les Collectivités.

Toutefois C. LEANDRI montre que des démarches collaboratives sont possibles, comme celle sur le bâti remarquable du Cap Corse avec la CTC, la DRAC intégrant les données du partenaire. Il est possible également de rajouter des WMS externes.

➤ DRJSCS - GeoSport
<http://observatoire.ac-corse.fr/geosport/>



PREFET DE CORSE

DIRECTION REGIONALE JEUNESSE, SPORTS ET COHESION SOCIALE

PREVENTION ET SECURITE DANS LES SPORTS DE NATURE

Thierry OLIVE,
mai 2013

Voir la suite de la présentation en annexe

La présentation de T. OLIVE démontre l'utilité de la 3D, en particulier en Corse, pour la visualisation de l'information localisée (accidents en zone montagneuse).

Il est noté que l'API du Géoportail offre désormais cette possibilité de visualisation 3D.

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse.

O.E.C - Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE Tel : 04.95.45.04.00 Fax : 04.95.45.04.01
DREAL – 19 cours Napoléon, Bât D BP334 - 20000 AJACCIO Tel : 04.95.51.79.70 Fax : 04.95.51.79.89

➤ AERMC – Portail "L'eau dans le bassin de Corse"

<http://www.corse.eaufrance.fr/>

The screenshot shows the homepage of the AERMC website. At the top, there's a logo for 'eaufrance' and a banner with a coastal landscape. The main menu includes links like 'Résultat de la surveillance', 'Actualités', and 'Usage et pression'. Below the menu, there are several sections with sub-links, such as 'Résultat de la surveillance' which lists 'Accès stations par carte', 'Accès stations par listes', 'Surveillance des milieux', 'Rejets des collectivités', 'Rejets industriels', 'Situation hydrologique', 'Vigilance "Crues"', 'Données et Documents', 'DISCEAU', 'Données téléchargeables', and 'FAQ'. On the right side, there's a sidebar titled 'Actualités du bassin' with news items and a survey section. At the bottom, there's a 'Portfolio' section featuring a waterfall image.

F. POTHIER présente une partie des informations disponibles sur le site :

outil de lecture des données géographiques du SDAGE :

<http://www.corse.eaufrance.fr/geo-sdage/index.php>

résultat de la surveillance :

http://carmen.carmencarto.fr/index.php?map=siecorse.map&service_idx=80W

bibliothèque de téléchargement des données :

<http://www.corse.eaufrance.fr/telechargement/>

En plus des données géographiques, des données statistiques ou des fiches de synthèses sont disponibles.

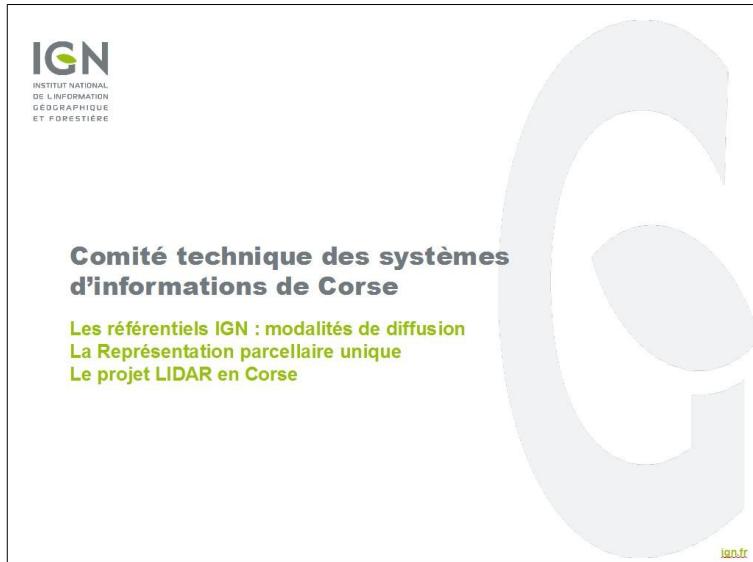
par exemple : <http://www.corse.eaufrance.fr/rejets-collectivites/stations-epuration.php?dept=2A>

Le site fonctionne comme un portail en redirigeant vers les sources externes d'information afin d'éviter de dupliquer les données.

2) Présentation des modalités de diffusion des référentiels du RGE par l'IGN

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse.

O.E.C - Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE Tel : 04.95.45.04.00 Fax : 04.95.45.04.01
DREAL – 19 cours Napoléon, Bât D BP334 - 20000 AJACCIO Tel : 04.95.51.79.70 Fax : 04.95.51.79.89



Voir la suite de la présentation en annexe et le site internet : [http://professionnels.ign.fr/catalogue Questions/Réponses](http://professionnels.ign.fr/catalogue_Questions/Réponses) :

En réponse à plusieurs questions L.GAUDIOT précise :

- le conventionnement de la CTC pour la redistribution du RGE n'oblige pas les Offices à passer par son portail géographique pour avoir accès aux données
- une organisation doit se mettre en place pour informer des mises à jour et des modalités de mises à disposition, l'inscription auprès de l'IGN comme ayant-droit restant un préalable
- sur le principe un portail ou système de redistribution est en décalage d'un an par rapport aux données disponibles à l'IGN
- ainsi il est possible pour un service de l'Etat de faire une demande qui lui sera facturée au coût de mise à disposition, par contre aucun compte ne pourra être ouvert sur le Géoportail pour les services disposant d'un système de redistribution
- par le Géoportail des données de l'IGN sont disponibles directement en service de consultation WMS mais pas encore, malgré l'intérêt (cf 1) QGIS), par des services de téléchargement WFS.
- dans le cadre du RPCU l'IGN aura une mission d'assistance auprès des collectivités pour faire évoluer les données numérisées sur la base du PCI ou de la BD Parcellaire, notamment les documents d'urbanisme.

La présentation du RPCU a permis d'engager une discussion sur la nécessité d'informer les collectivités et les bureaux d'études de l'importance de réaliser les documents d'urbanisme dans un format SIG.

C. STRADY partage l'expérience de la DDTM 2A sur une telle démarche.

La possibilité d'utiliser un fond de cadastral vectorisé unique sur l'ensemble de la Corse rend cette question d'autant plus d'actualité.

M. Nicolau rappelle l'importance pour les acteurs locaux de disposer rapidement de la BD Parcellaire régionale complète pour la réalisation d'études dans le cadre du PADDUC ou d'occupation du territoire. Fin avril 2013, 93 communes seulement sur 360 figuraient dans la BD Parcellaires et 272 avaient fait l'objet d'une numérisation de leur cadastre par les départements (format Plan Cadastral Informatisé non exploitable directement par les acteurs régionaux). Fin d'année 2013, le cadastre de l'ensemble des communes de corse devraient être disponible en PCI.

L'acquisition de la BD parcellaire réalisée en 2007 prévoyait la livraison de trois mises à jour sur les trois années suivantes. A ce jour la totalité des mises à jour n'a pas été livrée. Il serait souhaitable que la dernière mise à jour qui reste à livrer intègre la totalité des données PCI disponibles.

Sur le MNT Lidar une présentation plus développée aura lieu le 23 mai à la CTC.

L'Observatoire est une initiative conjointe de l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse.

O.E.C - Avenue Jean Nicoli – 20 250 CORTE Tel : 04.95.45.04.00 Fax : 04.95.45.04.01
DREAL – 19 cours Napoléon, Bât D BP334 - 20000 AJACCIO Tel : 04.95.51.79.70 Fax : 04.95.51.79.89

3) Schéma Directeur des Données de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables de Corse (SDDEDADC)

Le comité technique acte la relance de cette démarche locale initié par l'Observatoire du Développement Durable avec comme objectif d'adopter un document pour la fin de l'année lors d'un second comité technique système d'information.

En réponse à Y-M RENAUD, J NICOLAU confirme la vocation publique du document.

Le schéma sera présenté d'ici la fin juin en groupes de travail thématiques de l'ODD.

La DREAL fera ensuite un retour aux différents contributeurs pour validation-correction sur la partie analyse de l'existant.

Dès à présent l'organisation d'un tour de table permet de valider :

- la suppression du niveau de diffusion 0 : non diffusable
- l'accès des données de l'OEC par le module d'extraction, en fonction du niveau de diffusion, après demande d'inscription
- le besoin de clarifier le niveau de diffusion pour les données de l'ODARC
- l'envoie d'une liste par l'Agence de l'eau.

En préparation des groupes de travail, la DREAL enverra aux membres du comité technique concernés les diagnostics des architectures techniques.

4) Questions diverses

J CARLI et C STRADY font part de leur intérêt pour la démarche "Géosud" de mutualisation des images satellitaires et de point d'appui technique à leur utilisation avec des logiciels adaptés.

Il est convenu d'un travail en commun avec la DREAL sur les possibilités et les limites de cet outil en vue d'une présentation au prochain comité technique.

Plus d'informations sur ce dispositif : <http://geosud.teledetection.fr/>

Fin de la réunion